



HAL
open science

Intermédiations stratégiques: L'engagement de militantes associatives locales dans la campagne pour les législatives marocaines de 2007

Yasmine Berriane

► To cite this version:

Yasmine Berriane. Intermédiations stratégiques: L'engagement de militantes associatives locales dans la campagne pour les législatives marocaines de 2007. Lamia Zaki. Terrains de campagne : Les législatives de 2007 au Maroc, Karthala, p.161-191, 2009, 2811102574. <hal-03125644>

HAL Id: hal-03125644

<https://hal.science/hal-03125644v1>

Submitted on 29 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Intermédiations stratégiques : L'engagement de militantes associatives locales dans la campagne pour les législatives marocaines de 2007

Yasmine BERRIANE

Il s'agit ici de la version *preprint* d'un chapitre dont la version finale et définitive a été publiée dans : **Lamia Zaki (dir.), *Terrains de campagne : Les législatives de septembre 2007 au Maroc*, Paris : Karthala/IRMC, 2009, p.161-191**

Depuis le début des années 1990, le Maroc connaît un développement croissant de son tissu associatif. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis à ce sujet, on compterait aujourd'hui entre 30 000 et 40 000 associations¹. Plusieurs facteurs, dont l'effet incitatif des financements internationaux, les efforts des couches moyennes pour faire face à la crise urbaine, ou le désengagement de l'État, ont été identifiés pour expliquer le phénomène (Denœux et Gateau, 1995 ; Ameer, 1999 ; Roque, 2004). Aujourd'hui, les politiques publiques de valorisation et d'encouragement du milieu associatif retiennent tout particulièrement l'intérêt des décideurs marocains. C'est notamment le cas depuis le lancement, en 2005, de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) qui vise à promouvoir le développement du pays en privilégiant une approche participative et la collaboration étroite, au niveau local, entre État, élus et associations.

Les travaux traitant du « renouveau des associations » (Signoles, 2006 : 247) dans le monde arabe se multiplient depuis une quinzaine d'années et se déclinent le plus souvent selon deux approches antagoniques², l'une idéalisant le champ associatif comme outil de développement social et de participation par le bas, l'autre l'interprétant comme un instrument de cooptation et de dépolitisation par le haut des sociétés civiles³. Si les associations ne sont pas

¹ À ma connaissance, on ne dispose pas de chiffres officiels précis à ce sujet. Maria Angels Roque (2004 : 37) reprend le chiffre estimatif de « plus de 30 000 associations légalisées ». On retrouve cette même estimation dans le *Guide du Citoyen* diffusé par l'association marocaine 2007 *Daba* à la veille des élections législatives de 2007. Dans son article très récent sur la société civile au Maroc, Driss Khrouz (2008 : 43) estime quant à lui qu'il existerait aujourd'hui près de 40 000 ONG, alors que Abelghani Abouhane (2006b : 64) précise que « leur nombre a dépassé les 40 000 ». Aucune de ces sources ne précise l'origine de l'information.

² Voir par exemple l'article de Vincent Geisser, Karam Karam et Frédéric Vairel (2005) qui donne une idée d'ensemble des grandes tendances qui traversent la recherche autour de l'action associative dans le monde arabe.

³ Ce phénomène n'est pas propre au monde arabe. En France par exemple, il existe une importante littérature traitant des « liaisons plus ou moins heureuses entre milieu associatif et participation institutionnelle » (Rui et Villechaize-Dupont, 2005, 22 ; Rudolf, 2003). Il en va de même pour les travaux mettant en avant la dimension développementaliste des associations (Hirst, 1994 ; Laville et Sainsaulieu, dir., 1997). Notons, par ailleurs,

naturellement « démocratisantes », on fait l'hypothèse, ici, que leur instrumentalisation ne se traduit pas non plus systématiquement par leur subordination. Soutenus financièrement par les pouvoirs publics et servant de canaux privilégiés de prestation de services publics, les acteurs associatifs voient leur rôle local renforcé. Or l'affirmation de ces acteurs n'est pas neutre : elle a un impact sur leur capacité de mobilisation et, par la même occasion, sur leur pouvoir de monnayer ce capital en échange d'autres ressources.

Les campagnes électorales apparaissent comme des sites d'observation privilégiés pour repérer et analyser les négociations et les réajustements que mettent en œuvre les acteurs associatifs par rapport au champ politique. Ces transactions ne sont pas forcément facteurs de « démocratisation », mais permettent de nuancer la thèse de la toute-puissance des pouvoirs centraux (Abouhani, 2006a : 10) en montrant que le pouvoir, même autoritaire, ne peut imposer totalement et de manière univoque son autorité. Ainsi, en portant mon attention sur la participation d'acteurs associatifs à la campagne électorale, je souhaite m'éloigner du prisme de la simple instrumentalisation de ces derniers (par les pouvoirs publics, par les partis, par les candidats, etc.) et mettre plutôt en question les logiques de leurs positionnements et l'existence d'une autonomie locale dans un contexte de « libéralisation politique » largement contrôlée et orchestrée par le pouvoir central.

Cette approche s'inscrit dans la démarche de Camille Goirand (1998) qui, dans son étude sur la construction de « l'univers politique » des habitants des *favelas* de Rio de Janeiro, examine les transformations du clientélisme politique. Tout en insistant, à la fin des années 1990, sur les limites du processus brésilien de démocratisation, l'auteur montre qu'il aboutit à mettre en concurrence les patrons électoraux : le clientélisme devient alors vecteur d'apprentissage politique en période électorale. Plusieurs auteurs ont également souligné (surtout depuis les élections de 1997) l'importance croissante des dirigeants associatifs comme relais électoraux au Maroc (Iraki, 2005 : 92-93 ; Bennani-Chraïbi, 2004 : 132-138 ; Zaki, 2005 : 395-401 et 476-478). Aussi traiterai-je ici des modalités de participation de dirigeants associatifs pendant la campagne électorale de 2007, en analysant les enjeux et les contraintes de leur engagement électoral. Il s'agit, à la fois, de comprendre comment et pourquoi ces différents acteurs se mobilisent pendant la période électorale. Cela permettra d'y voir plus clair sur certaines dynamiques propres au milieu associatif et, surtout, d'observer le lien que les acteurs associatifs entretiennent avec les organisations partisans. Plus généralement, il s'agit de voir de quelle manière le temps électoral participe au renouvellement des élites associatives locales et à leur entrée dans le champ de la politique instituée.

J'aborde ces questions à travers l'exemple de dirigeantes associatives, actives dans des quartiers périphériques et populaires de la ville de Casablanca⁴ : par « dirigeantes », j'entends des militantes (bénévoles ou parfois salariées) qui ont été élues afin d'investir une tâche

l'existence de plusieurs ouvrages sur le monde arabe qui privilégient des approches plus nuancées (Abdelrahman, 2004 ; Carapico, 1998 ; Karam, 2006).

⁴ Selon les estimations de l'association *2007 Daba (Guide du citoyen, 2007 : 32)*, cette ville contiendrait un total de 3 558 associations, soit 14 % du nombre total d'associations existantes au niveau national. Ces informations proviendraient, selon un responsable de *2007 Daba*, de chiffres diffusés par le Haut commissariat au plan en 2002. Depuis, et surtout depuis le lancement de l'INDH, le nombre des associations a considérablement augmenté.

spécifique au sein du bureau exécutif d'une association. Malgré une présence marginale sur les listes des partis politiques (3 % seulement des têtes de liste locales), les femmes jouent un rôle clé dans le travail de persuasion électorale. On peut évidemment aborder la question de la participation à la campagne électorale de femmes dirigeantes associatives de plusieurs manières. On pourrait notamment réfléchir aux spécificités féminines de leur travail de persuasion électorale⁵. Toutefois, je me pencherai principalement sur les positionnements des actrices étudiées sans intégrer de façon systématique une réflexion sur la différence entre les genres. Mon regard était évidemment attentif à certaines particularités féminines, mais ce n'était pas la perspective essentielle qui a guidé mon travail.

J'ai rencontré et mené des entretiens semi-directifs avant, pendant et après la campagne avec une dizaine de dirigeantes associatives (présidentes ou vice-présidentes d'associations de quartier)⁶. Souvent âgées d'une quarantaine d'années, d'origine très modeste mais ayant suivi une formation professionnelle ou universitaire (licence), elles disposent toutes d'un capital scolaire supérieur à la moyenne de leur entourage et ont toutes connu (ou connaissent encore) le chômage. Je m'appuie par ailleurs sur un travail d'observation en situation, mené auprès de trois dirigeantes d'association (Leila, Sanaa et Meriem)⁷ que j'ai pu accompagner de manière plus poussée pendant leurs activités de campagne⁸ et dont les profils contrastés permettent de varier les champs d'observation.

Afin de traiter des formes d'engagement de ces dirigeantes associatives, je verrai d'abord comment l'affirmation au niveau local des associations de quartier et le rôle de médiation entre habitants et pouvoirs publics joué par les acteurs associatifs font de ces derniers des relais électoraux de premier plan. J'analyserai ensuite l'ambivalence des rapports entre acteurs associatifs et partisans avant de montrer, à travers trois exemples, que les formes d'engagement en temps électoral sont diversifiées. Elles dépendent très largement du contexte local, de la double dépendance entre candidats et associations, ainsi que des logiques de fonctionnement associatif hors campagne électorale.

⁵ En raison de leur accès privilégié aux coulisses de la campagne – elles peuvent plus aisément que les hommes s'introduire dans l'espace privé des maisons –, elles constituent des vecteurs essentiels de propagande (Zaki, 2005 : 327-330) et, par là même, des relais électoraux particulièrement prisés des partis politiques.

⁶ Ces entretiens ont tous été menés en dialecte marocain, puis traduits en français. Le travail a été réalisé dans la continuité d'une année de recherche empirique durant laquelle j'ai suivi le parcours d'une trentaine de dirigeantes associatives dans ces mêmes quartiers casablancais. Ce terrain préalable, mené dans le cadre d'une thèse de science politique en préparation à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, a sans doute largement facilité les contacts et la collecte des données en temps électoral. Cependant la réserve, voire la réticence, dont ont témoigné les acteurs interviewés à l'égard de cette recherche en période de campagne électorale, qui contrastaient avec leur accueil plus chaleureux en temps politique ordinaire, révèlent à elles seules l'impact des scrutins sur le champ associatif et l'importance des enjeux et des négociations à l'œuvre.

⁷ Tous les noms employés sont fictifs, de façon à garantir l'anonymat des personnes citées. Pour cette même raison, ni les noms des quartiers ni ceux des associations ne seront spécifiés.

⁸ L'échantillon des associations ici traitées ne se veut pas représentatif de la très large palette associative qui s'active dans les quartiers de la ville. Notons en particulier l'absence, dans cette analyse, de micro-associations à référent islamiste, alors qu'elles sont présentes dans la vie associative, notamment dans les quartiers populaires. C'est volontairement que je fais le choix de ne traiter que d'associations ne revendiquant, hors campagnes électorales, aucun lien avec une formation politique.

1. Les micro-associations de développement local : intermédiation et capacité de mobilisation

1.1- Entre couture et ateliers de sport : les micro-associations de développement

Les politiques publiques marocaines s'orientent, depuis la fin des années 1990, vers la promotion du « local » comme unité de gestion et de développement et comme échelle privilégiée de mise en place de réformes de « libéralisation » (Catusse, 2002b). Le lancement en 2005 de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), qui vise à promouvoir un développement socio-économique basé sur une démarche participative, illustre bien l'importance de ce credo du local. Des micro-projets de développement sont élaborés, financés⁹ et mis en œuvre par les pouvoirs publics en étroite collaboration avec les élus et les acteurs associatifs locaux. Au niveau de l'agglomération casablancaise, cinquante-quatre quartiers cibles ont été identifiés¹⁰ et se trouvent au centre des programmes de subvention et de développement mis en place. Ainsi, l'INDH renforce, du moins en théorie, la territorialisation des mobilisations (Bennani-Chraïbi, 2003 : 294) en mettant l'accent sur le local et en valorisant de façon explicite le travail des associations de quartier¹¹. Celles qu'administrent les dirigeantes associatives que j'ai suivies sont toutes des « micro-associations » qui privilégient le travail de proximité au sein de quartiers populaires définis comme cibles prioritaires de l'INDH. Situés dans la banlieue nord de la ville, ces quartiers se caractérisent par la forte présence d'habitants de bidonvilles.

Les activités proposées par les associations de quartier sont extrêmement variées, mais restent principalement d'ordre social, développementaliste et/ou culturel. Ce sont, avant tout, des associations qui contribuent à organiser et assister « des populations ciblées, relaient les interventions de l'État ou en pallient les carences, dans une perspective de “gouvernance participative” » (Camau, 2002 : 226). Dans ce but, elles proposent différents types de formations (cours d'alphabétisation, formations en couture, en arts plastiques, en informatique, en restauration), des ateliers de sport (aérobic, football, etc.) ou encore des centres d'écoute. Elles organisent des expositions de produits fabriqués par les membres de l'association, des ateliers de théâtre ou encore des campagnes de nettoyage à l'échelle du quartier¹².

⁹ Une enveloppe de 10 milliards de dirhams (1 euro équivalant environ à 11,4 dirhams) sur cinq ans (2006-2010) a été affectée à l'INDH. Cette somme est couverte par le budget général de l'État. Plusieurs partenaires dont les collectivités locales, des organisations internationales, comme la Banque mondiale avec un prêt de 100 millions de dollars, ou encore l'Union européenne avec 660 millions de dirhams, se chargent également de financer l'INDH.

¹⁰ Dans le cadre de l'INDH, une attention toute particulière est portée à des sites prioritaires identifiés par des comités provinciaux et préfectoraux. En milieu urbain, sur un total de 30 villes, 264 quartiers (dont 54 à Casablanca) ont ainsi été identifiés (<http://www.indh.gov.ma/fr/communes.asp>).

¹¹ L'organisation administrative de l'INDH est fortement territorialisée, privilégiant la proximité comme approche de travail : les projets sont proposés au niveau de chaque arrondissement par un comité local formé d'acteurs locaux, avant d'être approuvés par un comité préfectoral. Le suivi de ces projets est également pris en charge par les comités locaux, avec le soutien logistique de la préfecture.

¹² Comme le souligne Driss Khrouz (2008 : 48), « les demandes d'aide sont si nombreuses et variées qu'apprendre à faire ‘un peu de tout’ constitue un impératif de l'engagement associatif dans les quartiers défavorisés ».

L'espace de liberté dont disposent ces associations est difficile à appréhender. Malgré les mesures d'encouragement du secteur associatif, notons que les pouvoirs publics sont omniprésents. À titre d'exemple, l'autorisation de créer une association n'est donnée qu'après la réalisation d'une enquête sur chaque futur membre; toute nouvelle activité ou toute manifestation doit être déclarée auprès de la Division des affaires générales de la préfecture et un représentant de l'autorité locale assiste à toutes les assemblées générales.

Ces associations disposent de moyens financiers très limités¹³, mais leur statut leur permet théoriquement de canaliser des sources de financement comme les droits d'inscription aux formations, qui peuvent atteindre 100 dirhams (soit moins d'une dizaine d'euros) par personne et par mois¹⁴. L'adhésion à des réseaux d'associations comme le Réseau des associations de quartiers du Grand Casablanca (RÉSAQ) a permis à quelques-unes d'entre elles de monter un partenariat avec des entreprises privées ou publiques, dans le cadre des forums « Associations-Entreprises »¹⁵. L'INDH a également ouvert un nouveau canal d'accès à des financements publics à travers l'allocation de financements à des projets proposés par les associations. En 2005, l'enveloppe budgétaire globale prévue pour la région du Grand Casablanca était de 102 millions de dirhams avec une contribution directe de l'INDH de 37,5 millions de dirhams (la différence étant couverte, entre autres, par les Départements de l'État et les collectivités locales)¹⁶. Ces sommes peuvent sembler dérisoires, mais au regard des besoins de la population, elles constituent un enjeu de premier ordre dans les quartiers populaires. Non seulement elles permettent de financer des projets, mais elles offrent également des possibilités d'emplois rémunérés, comme l'animation de cours d'alphabétisation, l'enseignement de la couture et la coordination de projets, souvent pris en charge par les dirigeants associatifs. Les financements internationaux dont bénéficient les associations présentes à l'échelle nationale et dans les zones rurales (par exemple, la région du Souss, au sud du Maroc, où les bailleurs de fonds internationaux sont bien implantés), sont en effet quasi inexistantes dans les micro-associations rencontrées dans les quartiers nord de Casablanca.

1.2- Un rôle de médiation entre bénéficiaires et autorités publiques

Nous sommes en mars 2007. Sanaa, 41 ans, est bien implantée comme dirigeante associative dans son quartier et principalement dans deux de ses bidonvilles: elle préside une association féminine, gère le centre de formation d'une ONG et bénéficie d'un financement INDH pour mener trois projets. Elle boit le thé dans le hall du centre qu'elle gère, lorsque deux femmes, se rendant à leur cours de couture, se dirigent vers elle. Elles l'embrassent et la remercient

¹³ Pour les associations étudiées, les cotisations annuelles des adhérents varient entre 10 et 50 dirhams et les subventions publiques globales entre 500 et 3 000 dirhams.

¹⁴ À titre indicatif, une ouvrière travaillant à la chaîne perçoit, en moyenne, 10 dirhams de l'heure, ce qui équivaut à des salaires variant entre 1 200 et 1 600 dirhams par mois.

¹⁵ Pour de plus amples détails sur ces forums qui ont touché près de deux cents associations casablancaises en 2004 et 2005, voir Jean Mougenot (2007). En 2004, près de 4 milliards de dirhams auraient ainsi été alloués par des entreprises à des associations dans le cadre de projets locaux (« Associations de quartier : jackpot ! », *Tel Quel*, n° 132, 19-25 juin 2004).

¹⁶ Jafry Ali, « Casablanca : le détail des projets INDH », *L'Économiste*, 15 septembre 2005.

pour la fête qu'elle a organisée pour elles, la veille, au siège de l'arrondissement. Elles insistent sur le fait qu'elles lui doivent beaucoup et que le président de l'arrondissement l'a complimentée. Elles ajoutent :

« Tu devrais te présenter. Nous n'avons personne pour nous représenter nous. Ceux qui se présentent sont des êtres humains comme nous tous. Alors pourquoi pas toi ? ». Sanaa, rit et demande : « Vous voteriez pour moi ? ». Les femmes : « Ah oui, tu as notre voix. On te veut présidente de... [elles hésitent]... l'association ».

Sanaa : « Mais je suis présidente de l'association ! » Les femmes : « Alors, présidente d'autre chose. Mais présidente. Juste, représente-nous (*mettlina*) ».

Au-delà de l'aspect anecdotique de cet échange, la scène illustre les rôles essentiels de représentation et de médiation incombant aux dirigeants associatifs. Ils représentent, les intérêts des habitants du quartier, en particulier ceux des bénéficiaires de l'association auprès des autorités locales. Ils permettent aussi de canaliser les subventions et aides publiques vers le quartier. Ils soutiennent enfin les autorités locales dans leur gestion des quartiers, pour l'alphabétisation et la formation des habitants, l'encadrement des jeunes, l'organisation de campagnes de vaccination, etc.

L'INDH vient renforcer ce rôle, d'une part, en permettant aux dirigeants associatifs de drainer une partie de la manne de l'Initiative vers les associations et leurs bénéficiaires ; d'autre part, en créant de nouveaux espaces d'interaction entre élus locaux, pouvoirs publics et acteurs associatifs, consolidant ainsi le capital relationnel de ces derniers. Les acteurs associatifs se voient en effet intégrés, via la mise en place de l'INDH, dans une structure consultative et exécutive à la fois, de forme pyramidale avec, à la base, des comités locaux présidés par les présidents d'arrondissement et formés, entre autres, d'élus communaux, d'acteurs associatifs et de représentants de l'autorité locale. Ces comités se chargent de proposer une esquisse des chantiers et projets adaptés aux besoins locaux et de veiller, par la suite, à leur mise en œuvre. Le résultat de ce « premier tri » est soumis à l'approbation des comités préfectoraux présidés par le gouverneur, dans lesquels siègent également des représentants associatifs (à proportion du tiers des membres du comité). Les décisions remontent alors aux comités régionaux, chargés de la sélection ultime des projets sous l'autorité du comité central interministériel (présidé par le Premier ministre).

De nombreux dirigeants associatifs, et pas seulement les plus anciennement implantés, sont ainsi intégrés, à des degrés divers, dans le processus décisionnel et exécutif de l'INDH. Cependant, leur niveau d'implication dépend largement de leurs relations avec les élus locaux et les autorités locales, puisqu'aucun critère de choix n'a été formellement défini. Ainsi, Leila (42 ans) qui dirige une association d'alphabétisation depuis 2006, a été contactée par l'arrondissement pour participer au comité local. Ses liens avec une militante multipositionnée (elle-même dirigeante associative et « *istiqlalienne* »¹⁷ de longue date), qui

¹⁷ Le Parti de l'*Istiqlal* (littéralement Parti de l'Indépendance), l'un des principaux partis du pays, a été fondé en 1944 et s'identifie largement au Mouvement national. Considéré comme « centriste » et plutôt conservateur, il a participé à plusieurs gouvernements depuis les années 1970 avant de rassembler une majorité de voix à l'issue des élections législatives de 2007.

lui ont permis de se rapprocher du président de l'arrondissement, ne sont certainement pas étrangers à cette désignation. Sanaa (41 ans) a, quant à elle, été sollicitée à un niveau supérieur pour représenter les associations de son arrondissement auprès du comité préfectoral et s'est vu confier trois projets INDH entre 2006 et 2007. Venue au monde associatif en travaillant comme coordinatrice locale d'une ONG internationale puis en présidant pendant près de trois ans un réseau associatif local, elle a pu nouer des relations privilégiées avec les autorités électives et déconcentrées de l'arrondissement et de la préfecture.

Cette capacité d'intermédiation donne lieu à l'affirmation d'un « clientélisme associatif » (Bennani-Chraïbi, 2004 : 42). À travers leurs activités associatives, leurs réseaux de connaissances, leur accès aux ressources publiques et aux financements des bailleurs de fonds, ces acteurs peuvent fournir des emplois, des diplômes, des médicaments ou des services de tout genre (campagnes de circoncision, distribution de cartables, facilitation de l'accès à des documents administratifs, etc.). En échange, ils gagnent le soutien des bénéficiaires dont le nombre peut varier de quelques dizaines à plusieurs centaines. Certains types de clientèle associative (comme celle des bidonvilles), sont particulièrement valorisés par les hommes politiques en période de campagne. Très densément peuplés, les bidonvilles représentent des réservoirs de voix d'autant plus importants que leurs habitants pratiquent souvent un vote communautaire en choisissant collectivement un même candidat (Zaki, 2004 et 2005). Ainsi, certaines dirigeantes associatives se spécialisent-elles dans la fourniture de services aux habitants des bidonvilles, la plupart du temps sans y vivre elles-mêmes. C'est le cas de Sanaa qui se trouve à la tête d'une association féminine et du centre de formation d'une ONG qui dispensent notamment des cours d'alphabétisation et de couture, dont profitent en grande majorité les habitantes de deux bidonvilles. Elle estime à près de 2 000 le nombre de personnes bénéficiaires de ces services et affirme en connaître personnellement la plus grande partie, par les visites régulières qu'elle effectue à leur domicile : « Chacune de nous ici [encadrantes associatives] a un accès direct à au moins deux cents femmes du bidonville ». Parmi les bénéficiaires du travail associatif, il faut également compter les salariés ou les personnes recevant des compensations financières, même minimales, en échange de leurs activités de monitorat ou d'enseignement¹⁸ : ils constituent souvent les premiers adjoints de campagne des dirigeantes associatives qui se lancent dans la propagande en faveur d'une liste électorale.

Le nombre d'adhérents ou de bénéficiaires confère ainsi aux dirigeantes associatives une capacité de mobilisation qu'elles peuvent monnayer auprès des autorités locales, en échange d'un accès privilégié aux ressources publiques et d'un soutien à leur travail associatif. Les activités organisées par les leaders associatifs sont d'ailleurs autant de mises en scène de cette capacité de mobilisation qu'ils évaluent toujours en nombre de personnes présentes :

« Tu as bien vu la fête. Tu as vu le nombre de personnes présentes ? Les autres, quand ils

¹⁸ Dans ces quartiers où le chômage est endémique, ces sources de revenu ont une valeur qui ne doit pas être sous-estimée. Sans vouloir réduire le travail associatif à une activité génératrice de revenus, il est important de noter que la limite entre bénévolat qui constitue une posture largement revendiquée par les acteurs associatifs) et salariat (ou rémunérations ponctuelles) y est relativement floue.

organisent quelque chose, il n'y a jamais plus de cinquante femmes qui viennent. Chez nous, ce jour-là, il y en avait plus de mille. Je voulais que le gouverneur voie ça de ses propres yeux. Je l'ai revu quelques jours plus tard [...] et il m'a dit qu'il n'imaginait pas qu'il puisse y avoir des activités d'une telle qualité à S. et qu'il était impressionné. »
(Sanaa, 28 août 2007).

En période électorale, c'est cette capacité de mobilisation qui attire l'intérêt des partis politiques et des candidats. Ils y voient, non seulement un moyen efficace d'accéder aux électeurs, mais également de donner à leur campagne une touche locale « dépolitisée » qui s'éloigne des enjeux du champ de la politique instituée.

2. Associations de quartier et partis politiques : des liens ambivalents

Les micro-associations qui font l'objet de cette recherche ne constituent pas à proprement parler des « associations politiques » (Denœux et Gateau, 1995 : 28) ou des « associations de plaidoyer » (Geisser, Karam et Vairel, 2006 : 209), puisqu'elles n'affichent pas d'objectifs visant à défendre des causes qui « ont trait au fonctionnement et aux orientations de l'ordre politique » (Camau, 2002 : 227). Bien qu'elles œuvrent, dans la pratique, en faveur de l'alphabétisation, de la formation et de l'intégration de femmes sur le marché du travail, elles ne poursuivent pas une politique de lobbying explicitement ciblée sur l'amélioration de la condition féminine au Maroc. En même temps, on ne peut nier l'indétermination d'une telle ligne de démarcation entre « associations politiques » et « associations développementalistes », sachant que les services proposés par les associations de quartier ici étudiées peuvent indirectement contribuer à promouvoir une plus large participation socio-économique de femmes¹⁹ par exemple. La porosité des frontières entre champ politique et champ associatif apparaît clairement lorsque l'on se penche sur la relation entre associations et partis politiques.

2.1- Une légitimité politique alternative : se distinguer des partis politiques

En dehors des périodes de campagne électorale, la plupart des acteurs associatifs rencontrés s'attachent, lorsqu'ils relatent leur parcours ou tentent d'expliquer certaines prises de position, à bien signifier leur extériorité par rapport au champ politique institué. Tout en dénigrant l'action des partis, ils mettent en avant la contribution « utile » des associations dans l'invention d'une « politique autrement » (Catusse, 2002a : 308), fondée sur l'action sociale, plus proche de la population et plus consciente de ses besoins. En se distanciant des formations politiques, ces porte-parole associatifs font ainsi valoir une légitimité politique alternative²⁰. Il s'agit là d'un processus de légitimation essentiel à l'existence de groupes d'intérêt (tels que les associations) et permettant de justifier et d'entretenir « la double

¹⁹ Voir Rosemary Sayigh (2003) pour une réflexion plus détaillée sur la difficulté à distinguer les associations féminines des associations féministes.

²⁰ Des processus semblables ont été observés par d'autres auteurs. Voir par exemple Christine Guionnet (2005), ou encore Mounia Bennani-Chraïbi (2003 : 337-339).

croissance en l'existence (et en l'importance) de l'intérêt et du groupe représenté et de la bonne représentation qu'elle en fournit » (Offerlé, 1998 : 68) :

« Les partis ne jouent plus leur rôle comme partis. Ils se sont éloignés de la population. Ils s'approchent d'elle au moment des élections mais, du point de vue des services, il n'y a rien [...] les gens se tournent vers les associations ou les réseaux associatifs. Ils se mettent d'accord sur un projet, ils forment une force, ils vont voir le wali, ils se mettent tous d'accord et on leur accorde ce qu'ils demandent. Donc l'association joue un rôle ici. Les associations ont un rôle. Les partis politiques ont perdu la confiance des gens. » (Khadija, 40 ans, vice-présidente associative, membre actif d'un réseau associatif, 24 novembre 2006).

« Il y a les associations « propres » (*nqiya*) et les associations qui sont entre les mains des partis (*chaddinha al-ahzab*) [...]. D'un côté, il y a les partis, qui sont sales (*al-ahzab muskha*), et aussi la majorité des associations, qui sont motivées par l'intérêt personnel (*al-maslaha al-khassa*), et puis de l'autre côté, il ne reste qu'un petit nombre d'associations vraiment motivées par l'intérêt général (*al-maslaha al-'amma*). » (Meriem, 46 ans, présidente d'une amicale de quartier et vice-présidente d'une association culturelle, 1er septembre 2007).

Pourtant, les frontières entre partis politiques et associations ne sont en aucun cas clairement délimitées. Poreuses, elles entraînent parfois le développement de stratégies de présentation de soi qui peuvent paraître concurrentes, mais qui rappellent surtout que ces deux catégories ne sont pas des « données intangibles et dotées de réalité objective » (Offerlé, 1998 : 22) : le « partisan » et « l'associatif » sont aussi des registres d'action avec lesquels les acteurs peuvent jongler selon les contextes et les enjeux. C'est le cas pour les acteurs « multipositionnés » comme Leïla, venue au secteur associatif à travers son engagement en faveur du Parti de l'Istiqlal. Lors d'une première rencontre en mars 2007, Leïla se présentait, à la fois, comme membre de ce parti et comme présidente d'une association féminine. Lors d'une deuxième rencontre qui s'est déroulée en présence d'un autre acteur associatif, tout étonné d'apprendre qu'elle était membre d'un parti, elle est restée très vague quant à ses projets d'engagement dans la campagne. Elle a commencé par écarter toute éventualité d'y participer, précisant qu'elle se considérait avant tout comme un acteur associatif :

« L'association et le politique sont deux choses à séparer. Un jour, précise-t-elle, l'acteur associatif (*al-fa'il al-jam'awi*) remplacera d'ailleurs l'acteur politique (*al-fa'il al-siyassi*), parce que les gens font beaucoup plus confiance aux premiers. » (Leïla, juin 2007).

Cette distinction ne l'empêche pourtant pas de penser le rôle des acteurs associatifs en rapport avec la sphère politique institutionnelle, au contraire :

« Les acteurs associatifs devraient se présenter aux élections comme des [candidats] indépendants. »

2.2- Les interactions entre associations et formations politiques

Meriem, 46 ans, vice-présidente d'une amicale de quartier et d'une association culturelle, se montre très critique vis-à-vis des partis. C'est sans doute la dirigeante associative qui parle le plus ouvertement des formes de collaboration qu'elle entretient avec les formations politiques, en particulier avec les élus locaux :

« Pour toutes nos activités, nous contactons les partis représentés dans le quartier, et ils nous aident souvent. Lorsque nous avons eu le problème avec le loyer [l'amicale que co-dirige Meriem s'est engagée contre un projet d'augmentation des loyers dans le quartier], ils ont même présenté notre requête au Parlement. Tant qu'on est loin des élections, il n'y a pas de problème à travailler avec les partis : c'est normal. » (Meriem, 23 août 2007).

En raison du manque de moyens dont souffrent les associations, le recours aux partis et surtout aux futurs candidats, importants pourvoyeurs de financements, pour obtenir des soutiens ponctuels, est considéré comme une « nécessité » et relève de l'évidence. Les aides consenties vont de l'achat de petit mobilier pour la maison de jeunes du quartier à la fourniture de chaises roulantes à une association d'aide aux handicapés, en passant par de petites subventions pour l'organisation d'activités et la mise à disposition gratuite d'un local²¹, ou encore l'accompagnement pendant la procédure de création de l'association, à travers un soutien financier et technique²².

D'après de nombreux témoignages, le tissu associatif aurait connu une dynamisation notable dans les huit mois qui ont précédé les élections de 2007, en raison de l'intérêt accru porté par certains partis et (futurs) candidats aux associations²³. Présenté comme « désintéressé », le soutien des partis aux associations, et donc souvent leur emprise sur elles, s'exerce généralement de manière détournée, par le biais de relais qui sont eux-mêmes des acteurs associatifs :

« C'était ce jeune que je rencontrais très souvent. À chaque activité associative, on se voyait. [...] Je ne savais pas qu'il était dans un parti à l'époque. Un jour il m'a appelé et m'a dit qu'un membre de son parti voulait aider les associations et que nous étions invités à une réunion [...]. Il y avait tout le monde [les autres acteurs associatifs du quartier]. La réunion se tenait dans le local du parti. On nous a proposé un projet de réseau associatif domicilié dans le local du parti. Il [le militant du parti] a insisté qu'il ne voulait pas que le parti apparaisse en avant plan. Qu'il voulait juste aider les associations. [...] Le jeune

²¹ De nombreuses associations ne disposent pas de local. Rattachées à la maison de jeunes du quartier, elles manquent souvent de l'espace nécessaire à la réalisation de projets. De plus, certains bailleurs de fonds internationaux et nationaux, entreprises privées et publiques, subordonneraient (d'après les acteurs associatifs rencontrés) le financement d'un projet à l'existence préalable d'un local adéquat. En mettant leurs locaux à la disposition des associations, les partis font, indirectement, en sorte d'être associés au travail social réalisé par celles-ci.

²² À l'approche des élections, ce sont des marchandages entre élus et acteurs associatifs dans le cadre des comités locaux de l'INDH qui sont mentionnés. Le sujet reste cependant tabou et les enquêtés se rétractent dès qu'ils perçoivent mon intérêt pour la question.

²³ Précisons que cette multiplication des associations en période pré-électorale ne renvoie pas à une dynamisation durable du secteur associatif. Il s'agirait d'un phénomène cyclique qui repose avant tout sur la perception qu'en ont les acteurs.

insistait et me disait : ‘ce parti a de l’argent’. » (Gihane, 20 ans, respectivement présidente d’une association de jeunes de quartier et conseillère d’une association culturelle, 6 septembre 2007).

Le témoignage de Meriem qui tente depuis 2006 de créer sa propre association, montre la manière dont certains partis parviennent à noyauter « silencieusement » des associations, dès leur création. Par un mécanisme indirect de cooptation, ils s’assurent à moindre coût le développement de nouveaux relais politiques sans label partisan, en profitant des compétences de dirigeants associatifs en puissance et en annexant leur réseau relationnel. Si cette instrumentalisation peut être tolérée par les acteurs sociaux comme unique moyen de devenir dirigeant associatif, elle est aussi parfois rejetée :

« Ça s’est passé quatre mois avant le début de la campagne. C’est un Monsieur qui avait déjà une association que je rencontrais dans les réunions associatives du quartier. Un jour, il m’a entendu parler de mon projet d’association et demander conseil. Alors il m’a dit qu’il m’aiderait à créer l’association et que je serai la présidente. Je savais qu’il était du parti X, mais je ne savais pas qu’il faisait ça pour travailler pour son parti. Je trouve qu’on peut être les deux choses à la fois. Il faut juste savoir séparer. Il m’a surtout aidée financièrement à créer l’association. C’est très cher tu sais. Tu en as pour au moins 2 500 dirhams. Je n’ai pas cet argent, moi. Je ne peux pas. Il a tout payé, il a fait toutes les photocopies, la frappe. En s’appuyant sur mes propositions, il a aussi rédigé les statuts de l’association. [...] L’association, c’était mon idée par contre. [...] Quand tout était prêt, je me suis rendu compte que je n’étais présidente que par le nom, que pour la façade (*li al-wajiha*). C’était lui le vrai président. C’est toujours la personne avec l’argent qui décide. Il a réussi à mettre tout le bureau de son côté. Au début, les gens étaient avec moi, mais comme c’est lui qui a l’argent, ils se sont tous mis de son côté. Il prenait toutes les décisions, mais ne voulait pas apparaître en première ligne. [...] Lorsque j’ai vu ça, j’ai quitté l’association et j’essaie maintenant d’en créer une autre. » (Meriem, 23 août 2007)

Les futurs candidats multiplient ainsi les dons et les services aux associations existantes et favorisent la création de nouvelles micro-associations susceptibles de répondre ponctuellement à certaines attentes circonscrites de bénéficiaires-électeurs. Ils cherchent de la sorte à s’assurer le soutien du plus grand nombre possible de relais électoraux parmi les acteurs associatifs en temps de campagne. Par ailleurs, le recrutement des acteurs associatifs permet de s’assurer un « staff de campagne » bien inséré dans les réseaux sociaux locaux et apte à adopter rapidement les règles de la séduction politique. L’engagement dans la propagande des acteurs associatifs constitue, en outre, un gage de dépolitisation qui s’avère être un argument de légitimation politique efficace pour le candidat²⁴. En effet, les relais associatifs mettent en avant leur présence sur le terrain au quotidien, contrairement aux politiques, accusés de ne s’intéresser au sort de la population qu’au moment des élections. Leur mobilisation sur le long terme démontre l’authenticité de leurs motivations, de même que les réalisations concrètes dont ils peuvent se prévaloir traduisent leur détermination et

²⁴ Comme cela a également pu être montré, par exemple, par Julien Fretel et Jaques Lagroye (2005), lors des communales françaises de 2002.

leur capacité à « améliorer la vie des gens ». Ainsi, tel un label, le soutien associatif sert à situer une partie de la campagne en marge des compétitions politiques et des enjeux partisans.

Si les dirigeants associatifs sont fortement sollicités en période électorale, c'est aussi parce que l'étendue de leurs cercles de socialisation constitue un enjeu politique décisif qui permet aux candidats de s'assurer l'accès à des « réseaux » d'électeurs diversifiés :

« Je l'ai amené [le candidat] chez la famille et chez toutes les personnes que je connaissais dans le secteur. Les gens lui disaient : 'Nous c'est Hanane qu'on veut'. Je leur disais: 'Si vous votez pour lui c'est comme si vous votiez pour moi'. » (Hanane, 43ans, dirigeante associative, ancienne militante du Parti de l'Istiqlal en campagne pour un candidat du PPS²⁵ en 2007, 2 septembre 2007).

Cette forte sollicitation de la part des partis politiques ne devrait certes pas nous faire oublier que, malgré leur participation à la campagne électorale, les dirigeants associatifs investissent avant tout des « positions secondaires ou dominées» (Mathiot, 2005 : 110): leur fonction est de mobiliser, de convaincre et de coordonner et non d'intégrer, eux-mêmes, en tant que candidats, le champ politique institué. En même temps, le nombre de bénéficiaires, et donc de voix, que contrôlent les acteurs associatifs (ou qu'ils affirment contrôler)²⁶ est utilisé comme «monnaie d'échange lors de la négociation d'accords avec les candidats » (Goirand, 1998 : 127). Nous le verrons, ces accords peuvent également être porteurs d'une redistribution des cartes au sein du secteur associatif. Outre les échanges matériels ou symboliques qui peuvent en découler, les dirigeantes associatives rencontrées les conçoivent, à moyen terme, comme une manière d'intégrer le champ politique institué (à travers les élections municipales à venir).

2.3- Des atouts spécifiquement féminins, ou comment convertir un stigmaté en ressource

Les acteurs associatifs femmes bénéficient ici d'un atout particulier. Elles ont directement accès à l'électorat féminin qui représente 49 % du corps électoral²⁷ et à l'espace privé des maisons, ce qui leur permet d'inscrire la propagande dans le cadre de « pratiques relationnelles de la sociabilité quotidienne » (Miquet-Marty, 1997 : 59) :

« Dernièrement, il y a une femme qui travaille pour le parti X qui est venue dans l'immeuble. Elle a frappé chez une voisine et a commencé à lui parler. Tu sais, elle faisait comme si c'était sa meilleure amie, comme si elle était un membre de la famille. Sa manière de lui parler, de la prendre dans ses bras [...] À la fin, la voisine a promis de travailler pour le parti et de convaincre les autres. Elle a même commencé à présenter la

²⁵ Héritier du Parti communiste marocain dissout en 1960, le Parti du progrès et du socialisme a été légalisé en 1974. Il a gagné en visibilité sur la scène politique officielle, notamment depuis sa participation au gouvernement d'alternance formé après les élections de 1997.

²⁶ Le pouvoir sur les voix se traduit par l'emploi de plusieurs locutions : on utilise le verbe « tenir » (*ana chadda X sawt*, littéralement « je tiens dans la main X voix ») ou le verbe « apporter » (*njib m'aya X sawt*). L'appropriation des voix s'exprime aussi par l'emploi de l'expression « 'andi » (« j'ai », « je possède »). Les leaders associatifs disent également se « porter garant » d'un certain nombre de voix (*ana damen*).

²⁷ Chiffres officiels cités par l'Agence Maghreb Arabe Presse le 5 septembre 2007. Cf. www.map.ma/mapfr/legislatives07/francais/textes/scrutin%20en%20chiffre.htm

femme aux autres comme un membre de sa famille, alors qu'elle ne l'avait jamais vue avant ! Elle l'a métamorphosée ! Tout est dans la manière de faire qu'ont les femmes. » (Gihane, 6 septembre 2007).

Par ailleurs, les activités qu'elles proposent (cours d'alphabétisation et formations diverses) leur permettent de faire campagne « avant l'heure » (*qbel al-waqt*), pour reprendre l'expression d'une dirigeante associative. En effet, elles peuvent profiter des interactions avec les bénéficiaires lors des cours d'alphabétisation (ciblant majoritairement des femmes²⁸) ou de couture. Leur statut d'enseignante leur donne une autorité qui leur permet de faire passer certaines idées, de diffuser certaines rumeurs, sans se placer sur un registre directement politique, mais en mettant en cause ou au contraire en légitimant les réalisations des hommes politiques ou des candidats.

Notons que les dirigeantes associatives jouent de la différence des sexes et des stéréotypes appliqués aux femmes pour donner encore davantage de poids à leur capacité de rassemblement. Elles reprennent volontiers les théories véhiculées par les organisateurs de campagne concernant la spécificité de l'électorat féminin²⁹. En mettant en avant les qualités « particulières » de cet électorat, elles reconvertissent le genre en ressource associative monnayable en temps de campagne. Par la même occasion, pourrait-on avancer, elles contribuent à renforcer ou à perpétuer la catégorisation par genre, ainsi que la stigmatisation des femmes.

Tout d'abord, les femmes sont présentées comme un « public en soi », comme un groupe avec des intérêts spécifiques et communs. C'est avant tout en tant que collectif ou archétype qu'elles sont ciblées par les candidats, mais aussi par les dirigeantes associatives. « La femme » (*al-mar'a*) se distinguerait par un certain nombre de caractéristiques propres : de par sa « nature » (*tabi'at al-mar'a*), elle serait plus encline à aller voter que l'homme, car jugée plus crédule et facile à convaincre :

« Quand tu rentres chez la femme, c'est facile de trouver comment la convaincre. Ce qui marche toujours : tu lui dis que le candidat va trouver du travail pour son fils. Alors tu peux être sûre qu'elle va tout de suite aller voter pour lui. Ou alors, tu lui offres une pantoufle en disant qu'elle aura la deuxième lorsque le candidat aura gagné [rire]. » (Karima, 54 ans, présidente associative, militante dans un parti politique, 30 août 2007).

Ensuite, les femmes sont créditées d'une forte influence sur le reste de la famille : « Si tu arrives à convaincre la mère, tu auras également les voix de ses enfants ». Enfin, l'engouement des femmes pour le côté festif de la campagne et leur plus grande disponibilité – les femmes étant proportionnellement moins nombreuses que les hommes à avoir une

²⁸ Dans les arrondissements casablancais que nous avons étudiés, 30 % à 35 % des femmes (contre 12 % à 18 % des hommes) sont analphabètes (site officiel du ministère de l'Éducation nationale). Aussi les programmes d'alphabétisation conçus et soutenus par le secrétariat d'État chargé de l'Alphabétisation donnent-ils la priorité aux femmes. Dans son bilan 2005-2006, le secrétariat d'État estime que 87 % des bénéficiaires de ses programmes, dans la région du Grand Casablanca, sont des femmes (secrétariat d'État auprès du ministère de l'Éducation nationale, 2006, 61).

²⁹ Pour une analyse des représentations contradictoires développées par les candidats, ainsi que de leurs principaux relais sur le vote et l'engagement électoral féminin, voir Lamia Zaki (2005 : 327-330).

activité professionnelle – les inciteraient davantage à se mobiliser en faveur d'un candidat, sans pour autant être membres d'un parti politique :

« Les femmes sont plus aptes à se solidariser que les hommes. Un homme qui n'est pas au parti n'ira pas se solidariser pour un candidat. La plupart des femmes qui ont participé à la marche³⁰ ne sont pas politisées mais elles sont prêtes à se solidariser. L'homme non. »

(Nawal, 45 ans, responsable de la section féminine d'une association, 10 septembre 2007).

Ces stéréotypes sont aussi bien véhiculés par les hommes que par les femmes. En les reproduisant, les dirigeantes associatives s'efforcent de valoriser leur rôle de relais électoral et de convertir un stigmate, qu'elles dénoncent par ailleurs, en ressource, notamment matérielle³¹. Rabéa (41 ans, vice-présidente d'une association féminine de quartier) s'est ainsi vu proposer une somme de 20 000 dirhams en échange de sa coopération avec un parti dont elle refuse de citer le nom et de la mobilisation des bénéficiaires de l'association dans la campagne. Il est cependant difficile de connaître le montant financier moyen de ce type de transaction : d'une part, les « tarifs » (censés uniquement couvrir les frais de campagne) varient sensiblement en fonction de la capacité de mobilisation de l'association et des négociations en jeu. D'autre part, la gamme des rétributions est large puisqu'elle s'étend de la rémunération financière ponctuelle (comme le montre l'exemple précédent de Rabéa) à des compensations journalières (tournant autour de 150 dirhams par jour de travail) pour les responsables associatifs de moindre envergure.

2.4- Les risques du soutien partisan en temps électoral

Nous avons vu que les soutiens ponctuels des partis aux associations peuvent être considérés comme allant de soi, en dehors des périodes électorales. Mais cette collaboration devient beaucoup plus problématique en temps de campagne. Les dirigeants associatifs sont alors poussés à se positionner et à « choisir leur camp », au risque de déplaire à leurs adhérents :

« Je me suis dit que si j'acceptais de travailler dans le local du parti, le jour des élections, le candidat allait reprendre le local. [...] Et alors l'association devient directement liée au parti. [...] Lorsque tu travailles avec plusieurs partis, il n'y a pas de problèmes mais dès que tu te montres trop proche d'un seul parti les gens perdent confiance. » (Gihane, 6 septembre 2007).

La méfiance que les habitants exprimeraient par rapport aux partis politiques est mise en avant pour expliquer la difficulté de soutenir ouvertement un parti politique. Des raisons d'ordre plus pratique transparaissent également. Miser sur un seul parti implique de renoncer au soutien d'autres formations politiques, soutien pourtant crucial en raison du manque chronique de ressources dont souffrent les associations de quartier. C'est également un pari risqué sur l'avenir : en cas d'échec électoral du parti pourvoyeur, les chances de retrouver une

³⁰ Nawal fait allusion à une marche de soutien organisée pendant la campagne électorale en faveur de la liste locale du PPS. Elle y participa avec plusieurs femmes de son association.

³¹ Ce recours aux stéréotypes du genre n'est pas spécifique aux cas étudiés. Il a été souligné dans plusieurs travaux, notamment dans le contexte français (Dulong et Matonti, 2005 : 284 ; Latte et Fassin, 2005 : 236 ; Dulong et Lévêque, 2002 : 107).

nouvelle source de financement partisane sont hypothéquées :

« Imagine si je travaille avec un parti et qu'il arrête de me financer du jour au lendemain. Je serais bloquée. Je ne pourrais plus rien faire. Je ne pourrais pas aller chercher du financement ailleurs parce que le nom de mon association serait lié à celui d'un parti. [...] Ensuite, si jamais le parti chute ou fait du mauvais travail et que les gens perdent confiance en lui, alors ils vont perdre confiance en moi aussi. » (Meriem, 23 août 2007).

Ainsi, la période de campagne électorale ne peut pas être appréhendée comme un moment ponctuel déconnecté du temps de la politique ordinaire. L'importance des enjeux sur le long terme, ainsi que la continuité entre les périodes hors campagne et les périodes électorales poussent les acteurs associatifs à anticiper continuellement sur les effets de leurs positionnements et de leurs alliances et à tenter de minimiser les risques, tout en maximisant leurs gains potentiels. Malgré la pétition d'autonomie associative, l'existence d'un lien avec le champ politique institué et les partis, bien que fluide et ambivalent, est une réalité : il constitue un principe de fonctionnement du champ associatif, ainsi que de son renouvellement par la création de nouvelles associations. Cette relation apparaît d'autant plus centrale que les dirigeantes associatives nourrissent, elles-mêmes, des ambitions électorales : en échange de leur soutien à un parti politique lors du scrutin de 2007, certaines espèrent obtenir l'assurance d'une accréditation pour les élections locales de 2009. Sur les dix dirigeantes associatives interrogées durant la campagne, cinq souhaitent se présenter aux élections municipales de 2009. Il s'agirait alors de leur première tentative électorale³².

L'engagement associatif est considéré comme un tremplin pour l'entrée en politique³³. Celle-ci, loin d'être envisagée comme un changement de trajectoire, offrirait au contraire la possibilité « d'aider encore plus les gens », notamment en siégeant au conseil de l'arrondissement. L'ambition politique garantirait la poursuite de l'action associative philanthropique par d'autres moyens. Ainsi, c'est avec naturel qu'entre mars et août 2007, plusieurs dirigeantes associatives m'ont exposé leur projet de se présenter en 2009.

Elles ont évoqué la possibilité d'adhérer à différents partis, en vue d'une éventuelle investiture lors de ce prochain scrutin électoral. Ces choix diversifiés dépendent bien sûr de leurs préférences idéologiques, mais aussi de leurs ressources sociales et relationnelles, ainsi que de leurs anticipations quant à la future configuration locale du champ partisan. Nous avons pu remarquer que « l'alternative PJD³⁴ » a été souvent envisagée. Plus qu'un choix exclusif ou excluant, elle constitue une option parmi d'autres. Par ailleurs, le recrutement électoral par le parti islamiste ne semble pas toujours dépendre d'une histoire militante inscrite dans le long ou le moyen terme. Par exemple, si Sanaa envisage une candidature avec le soutien du président de l'arrondissement, membre du Rassemblement national des

³² Le taux de femmes candidates aux élections municipales de 2003 ne dépassait pas 4,91 % et que seuls 0,54 % des élus locaux sont des femmes (Enhaili, 2006 :17).

³³ Toutefois, la conversion d'un capital associatif en capital politique connaît des limites qui ont été identifiées par plusieurs auteurs. Voir, dans le cas libanais, l'analyse de Karam Karam (2006 : 257-281).

³⁴ Le Parti de la justice et du développement (PJD) s'est progressivement imposé, depuis les élections législatives de 1997, comme un parti islamiste modéré. Pour plus de détails sur l'entrée en scène de ce parti et les changements qu'il a connus ces dernières années, voir Khadija Mohsen-Finan (2005).

Indépendants, souvent considéré comme un parti de notables, elle n'exclut pas une future «collaboration» avec le PJD, qui l'aurait par ailleurs contactée avant les législatives³⁵.

Pourtant, à l'approche des élections, la crispation vis-à-vis des partis et des échéances électorales semble s'accroître. Plusieurs femmes parlent de fermer leur association. Meriem, dont l'association – qu'elle venait de créer – a été phagocytée quelques mois plus tôt par un parti politique, explique :

« Dès que les élections approchent, il faut faire très attention et arrêter toute activité avec eux [les partis], sinon ils vont nous utiliser. Notre amicale de quartier a arrêté ses activités en août 2007. »

Tant Sanaa – qui bénéficie d'une importante notoriété associative et est proche du président de l'arrondissement, lui-même candidat aux législatives – que Leïla – pourtant encartée, depuis l'adolescence, au parti de l'Istiqlal – prennent soin de marquer leurs distances par rapport au champ politique institutionnel :

« Je ne vais pas participer à la campagne. Je ne suis pas folle ! » (Sanaa, 22 août 2007).

« Non, ce n'est pas à nous de faire campagne. Même si mon parti se présente, moi, je pourrais même voter pour un autre candidat, si ce candidat est meilleur. Je choisirai la personne qui travaille vraiment pour le quartier. » (Leïla, 23 juin 2007).

Toutes les associations déclarent ainsi publiquement geler leurs activités, pendant la période de propagande. Pourtant, elles finissent presque toutes par se positionner par rapport aux enjeux électoraux.

3. Trois formes d'engagement en campagne : logiques et modalités d'action

Je reviendrai ici sur le positionnement électoral de trois dirigeantes associatives qui, tout en rejetant fortement l'hypothèse d'un investissement dans la campagne, lorsque je les avais interrogées entre mars et juin 2007, y ont finalement toutes participé, quoique de manière différente. Pour justifier l'écart entre discours passé et engagement présent et souligner la cohérence de leur démarche, elles mettent l'accent sur la « nette » séparation entre la sphère associative et la sphère individuelle. La réaffirmation d'une disjonction entre engagement personnel et engagement associatif ne les empêche pourtant pas de jouer sur leur capital militant pendant la campagne.

3.1- Une nouvelle entrante associative : du tâtonnement à l'affichage public de l'engagement

Licenciée en littérature arabe, Leïla est une militante «multipositionnée», passée par l'engagement politique avant d'entrer dans le secteur associatif. Militant depuis le lycée au parti de l'Istiqlal, elle est devenue membre de la section locale de l'organisation féminine du

³⁵ Le candidat PJD aux élections parlementaires a finalement été élu en première position, juste devant le président de l'arrondissement.

parti. À 42 ans, elle est institutrice dans une école publique et monitrice dans une association féminine de développement local – créée par une autre militante istiqlalienne, par ailleurs candidate sur la liste nationale du même parti aux élections de 2007. Leïla est soutenue par cette dernière, mais aussi par le président de l'arrondissement qui se présente en 2007 en tant que tête de liste du Rassemblement national des Indépendants (RNI) dans la circonscription³⁶. En 2006, elle a créé sa propre association féminine qui propose des cours d'alphabétisation, des séances d'information autour de la réforme du code de la famille, ou encore des ateliers de théâtre pour enfants, pour près de deux cents bénéficiaires. Ne disposant, à l'origine, que d'aides ponctuelles de l'arrondissement et des cotisations des membres, elle a obtenu en 2007, dans le cadre de l'INDH et de son comité local où elle siège, un financement pour un projet d'enseignement préscolaire. À la veille de la campagne électorale, Leïla est donc un acteur associatif relativement nouveau, mais déjà visible sur la scène publique de son quartier. Elle projette de capitaliser cette notoriété naissante en se présentant aux élections municipales de 2009.

3.1.1- Prendre le temps de faire le bon choix

Leïla a longtemps hésité avant de choisir son camp politique. Deux jours avant le début de la campagne, elle balance toujours entre deux options : soutenir la liste de son parti (l'Istiqlal) ou offrir son support au président de l'arrondissement (RNI) qui l'a aidée à percer dans l'univers associatif³⁷. Bien qu'elle mette l'accent sur son indécision, elle pencherait pour la deuxième option. Elle souligne les qualités morales de ce président, qui semblent lui donner une légitimité politique. Selon ses dires, il serait « un homme bien » (*rajel mzyan*), très simple, proche du peuple (*cha'bi*) et généreux. La preuve: elle a été invitée au café à plusieurs reprises avec toute « l'équipe » (*al-ferqa*) des relais électoraux les plus proches du candidat ! Leïla reste vague sur la composition de ce groupe, formé, entre autres, de dirigeants associatifs et d'employés de l'arrondissement.

Elle souligne la relation privilégiée qu'elle entretient avec le président de l'arrondissement: «Sa porte est toujours ouverte pour moi». Il soutient tous ses projets, la reçoit même à son domicile, invite ses enfants à manger une glace, s'arrête dans la rue pour discuter avec elle. Bien qu'elle mette en avant son indécision électorale, elle précise avoir déjà organisé, à quelques semaines du début de la campagne, une rencontre privée (« Je lui ai rassemblé quatre-vingt personnes ! ») que le président a mis à profit pour se présenter à de futurs électeurs³⁸.

Le penchant électoral de Leïla pour le président de l'arrondissement s'explique doublement : l'ancrage politique local constitue souvent un pré requis indispensable pour remporter des élections à l'échelle nationale ; et le statut de président d'arrondissement est particulièrement favorable à la capitalisation d'une forte légitimité politique (Zaki, 2004 : 209-214). Lorsque l'élu local se montre actif, attentif et soucieux d'améliorer les conditions de vie des habitants

³⁶ Créé à la fin des années 1970 par le beau-frère du roi, le RNI est considéré comme un parti de notables.

³⁷ Dans la circonscription en question, ni l'Istiqlal ni le RNI n'étaient particulièrement bien implantés, à la veille des élections de 2007. En 2002, les deux formations politiques n'y avaient gagné aucun siège.

³⁸ Cette réunion aurait eu lieu à l'occasion du décès d'un membre de la famille de Leïla et de la venue d'un grand nombre d'habitants du quartier pour présenter leurs condoléances au domicile de cette dernière.

durant son mandat, il se distingue des « gens de la politique », habituellement perçus comme ne tenant pas parole et se préoccupant seulement de leur intérêt personnel³⁹. De plus, depuis son élection en 2003, la politique de promotion des associations de quartier menée par ce président d'arrondissement semble lui avoir également assuré le soutien d'un réseau non négligeable de dirigeants associatifs. Certes, ses moyens sont limités même si, en tant que président du comité local de l'INDH, il joue un rôle essentiel dans la définition des besoins locaux et dans la présélection des projets à financer. Néanmoins, dans un environnement où les ressources sont rares, ils constituent autant d'aides ponctuelles précieuses aux yeux des acteurs associatifs :

« Quand j'organise une activité, l'arrondissement m'aide [...]. On a fait une fête à l'occasion de la fête des mères et le président nous a aidés. On avait fait une fête pour les enfants et il nous a payé les gâteaux et les jus de fruit. Il nous donne la salle et prend en charge des sommes avoisinant 2 000 dirhams [...]. » (Leïla, 23 août 2007).

Malgré son penchant prononcé pour le président de l'arrondissement (RNI), je retrouve cependant Leïla, deux jours après le début de la campagne⁴⁰, au siège local du parti de l'Istiqlal. Elle y a été conviée avec une quinzaine d'autres femmes – pour la plupart monitrices dans la même association qu'elle – pour planifier la campagne locale du parti. Avant de se joindre aux autres femmes dans le bureau de la candidate istiqlalienne, Leïla me confie, à voix basse, qu'elle n'a toujours pas arrêté son choix; par ailleurs, qu'elle ne comprend pas pourquoi le président de l'arrondissement ne lui a pas encore signalé sa volonté de l'intégrer à son équipe. À l'issue de l'entrevue à laquelle je n'ai pu assister, soudain pressée de s'éloigner, elle m'informe de sa décision de participer à la coordination de la campagne locale du parti de l'Istiqlal, en échange d'une compensation financière.

Trois jours plus tard, soit cinq jours après le début de la campagne, j'assiste pourtant à un nouveau revirement de situation : je retrouve Leïla à la tête d'une marche de soutien, non pas pour le parti de l'Istiqlal, mais pour le président de l'arrondissement. Plus aucun signe de l'hésitation passée : Leïla fait campagne avec ferveur et conviction. Pour justifier son revirement, elle insiste sur le fait que le président l'a « fait chercher en voiture à minuit » le jour même où elle donnait son accord aux istiqlaliens. Elle précise également que son choix a été largement déterminé par les attentions du candidat après le décès d'un de ses proches (« Il est venu en pleine nuit, dès que je l'ai appelé ») et par le peu d'égards des membres du parti de l'Istiqlal (« qui ne se sont même pas déplacés »). L'argumentation semble moins convaincante lorsqu'on rappelle que la cérémonie évoquée a eu lieu plusieurs semaines avant le début de la campagne. Toutefois, elle met bien en évidence l'importance que revêtent les marques de sollicitude et d'attachement du candidat pour ses intermédiaires.

Le « nomadisme électoral » de Leïla rappelle la tendance de certains élus à changer de parti au gré des opportunités. Finalement, comme l'observait Camille Goirand (1998 : 136) au

³⁹ Des contraintes, liées à sa position, pèsent sur un élu local. Il peut en effet se voir dans l'obligation de prendre des décisions qui ne sont pas toujours approuvées par tous les habitants et peut, de cette façon, mécontenter certains électeurs. L'élu peut alors être forcé d'entrer dans un dialogue avec les habitants pour leur expliquer sa décision. Dans ce cas, les acteurs associatifs jouent également un rôle central d'intermédiation.

⁴⁰ L'ouverture officielle de la campagne a eu lieu le samedi 25 août 2007.

Brésil, « le choix du parti importe peu » : ce qui compte, c'est de maximiser les gains qu'on peut tirer du moment électoral. Ainsi, les enjeux associatifs donnent lieu à des repositionnements continuels qui peuvent s'exprimer par la « transhumance »⁴¹ des acteurs associatifs d'une formation politique, ou d'un candidat à l'autre.

L'exemple montre aussi qu'au-delà du calcul et de la stratégie, il existe des contraintes de rôle auxquelles doivent se conformer les acteurs. Leïla présente son engagement en faveur du président de l'arrondissement, en échange de l'aide fournie à l'association et d'un éventuel soutien aux élections municipales de 2009, comme un service rendu à un ami très cher. Cela rappelle le rôle attribué aux liens affectifs dans la littérature traitant du clientélisme politique : l'amitié y faisant office de justification morale de l'échange (Briquet, 1999). Mais, au-delà des « preuves » fournies sur l'existence d'une relation amicale, Leïla insiste également sur la manière dont le candidat lui exprime de sa sollicitude. Pour obtenir le soutien de Leïla, le président de l'arrondissement doit y mettre les formes et la solliciter lui-même, signe de l'inversion des liens de dépendance en période de scrutin (Braud, 1980 : 206).

3.1.2- Leïla en campagne : coordonner, mobiliser et se montrer

En campagne, les tâches quotidiennes de Leïla consistent principalement à coordonner le travail des différents locaux de campagne dont elle est responsable. Proportionnellement à sa popularité (*cha'biya*), trois secteurs lui ont été assignés. Elle y est responsable des femmes (« Je tiens les femmes », *ana chadda al-'yalat*), alors qu'un acteur associatif masculin se charge de mobiliser les hommes. C'est elle qui repère et recrute les personnes qui supervisent les locaux ouverts par la liste pendant la campagne. Elle repère et recrute aussi les soutiens de base chargés de distribuer les tracts et de faire du porte-à-porte. Elle choisit essentiellement des membres de son association et des personnes (re)connues à l'échelle du quartier, notamment grâce à un engagement professionnel qui les met en contact quotidien avec un grand nombre d'individus.

Ainsi, elle a ainsi recruté une commerçante, une responsable de téléboutique, la propriétaire d'un salon de coiffure, etc. En début de campagne, Leïla s'est vu allouer par le candidat une somme d'argent dont elle refuse de révéler le montant, qu'elle gère et redistribue dans le cadre du réseau de relais qu'elle dirige. Elle coordonne également l'organisation de rencontres au domicile des superviseurs, qui réunissent entre une quinzaine et une cinquantaine d'électeurs auxquels la tête de liste s'adresse souvent en personne. En mobilisant le plus grand nombre possible de soutiens, elle aide aussi à organiser des défilés pendant lesquels le candidat traverse le quartier, entouré d'une foule de supporters. Lors de ces marches, Leïla met en scène sa proximité avec le président de l'arrondissement. Elle s'efforce de marcher dans son sillage et y réussit en jouant des coudes, et non sans bousculades. Elle essaie également d'attirer son attention, l'apostrophe, lui touche l'épaule, et ne cesse de le solliciter que lorsqu'il a noté sa présence et échangé quelques paroles avec elle.

Aux autres participants à la marche, elle répète qu'elle passe « toutes » ses soirées avec les

⁴¹ Le phénomène de « transhumance » des acteurs associatifs a déjà été noté par Mounia Bennani-Chraïbi (2003 : 345) dans son analyse du parcours de militants associatifs casablancais.

membres de l'équipe de coordination de la campagne, que tous se retrouvent autour du président (*ra'is*), qu'ils mangent ensemble et que ces rencontres durent jusqu'à 2h du matin. Elle insiste beaucoup sur cette heure tardive : ce dépassement du cadre temporel officiel et administratif habituel montre qu'elle appartient désormais au cercle des hommes de confiance du candidat. Pour finir, elle souligne l'ampleur que prennent ses efforts dans la campagne : sa voix se casse, elle ne dort plus, elle n'a plus de force.

Le message est visiblement bien passé. Au lendemain de la victoire électorale du président de l'arrondissement, Leïla est félicitée de toutes parts, comme si la victoire du *ra'is* était également la sienne. D'ailleurs, c'est avec précision qu'elle peut donner le nombre de voix qu'elle aurait rassemblées par secteur⁴²: respectivement 375, 1 200 et 900 voix. La somme de ces votes est loin d'être négligeable puisqu'elle représente près du quart des voix obtenues. Quant à ses propres projets électoraux pour 2009, ils semblent bien arrêtés, puisqu'elle affirme qu'elle fait désormais partie d'une liste de quatre personnes déjà inscrites « sur la liste que soutiendra le président aux prochaines élections ». Son seul regret tient au fait que ce dernier n'a pas choisi l'Istiqlal pour faire campagne : cela lui aurait évité de devoir changer de parti.

3.2- L'engagement dans l'ombre d'une dirigeante associative « trop » visible

À 41 ans, Sanaa habite le même quartier que Leïla. Elle est venue au secteur associatif en 1999, lorsqu'elle a été embauchée, après une licence de droit et plusieurs années de chômage, par l'antenne marocaine d'une ONG internationale. En 2002, tout en continuant à gérer le centre de formation de l'ONG, elle crée la première association féminine de son quartier et y propose des activités diversifiées (alphabétisation, aérobic, conférences, etc.). Initialement financée par les cotisations des membres et par des soutiens publics ponctuels, cette association s'est vu allouer, à partir de 2005, plusieurs financements dans le cadre de l'INDH (pour un total de près de 370 000 dirhams de subventions). En 2004, Sanaa est élue présidente d'un réseau associatif et bien qu'elle ait démissionné de cette fonction, elle est aujourd'hui encore (re)connue à ce titre dans le quartier. Par ailleurs, elle siège dans le comité préfectoral de l'INDH et est fortement soutenue par le président de l'arrondissement, qui aurait publiquement exprimé son appui à une éventuelle candidature de Sanaa aux élections municipales de 2009.

Cette dernière évalue le nombre des bénéficiaires de son engagement associatif selon une fourchette large, « entre mille et deux mille ! ». Elle est surtout populaire dans deux bidonvilles. Elle-même habite avec sa famille dans un quartier adjacent. En période de campagne électorale, Sanaa n'affiche cependant pas de façon ouverte son soutien politique. Sa participation au profit du président de l'arrondissement (« qui nous soutient et est le seul à vraiment faire quelque chose ») restera discrète et se fera principalement dans l'ombre.

⁴² Ces secteurs correspondent à un quadrillage des quartiers en fonction des bureaux de vote.

3.2.1- Mise en évidence d'une concurrence associative

Sanaa ne participe à aucune sortie de propagande organisée en faveur du président de l'arrondissement. Elle n'est intégrée à aucune des équipes de campagne organisées par quartier pour quadriller la circonscription. Voulant tout à la fois fuir les sollicitations et faire la preuve de sa neutralité électorale, elle reste même enfermée chez elle durant le premier jour de campagne. Sanaa explique son attitude en se référant au nouveau contexte marqué par l'INDH :

« Cette année je ne peux pas. C'est à cause de l'INDH. C'est écrit dans les textes [...] Il ne faut pas utiliser l'INDH à des fins électorales. Nous sommes très contrôlés cette année. [...] Non, ce n'est pas la police. Mais il y a *les gens* qui contrôlent. *Ils* t'observent. Quand j'ai eu [organisé] la fête en juin, *ils* étaient là, *ils* sont venus voir. Il y avait tellement de monde qu'*ils* sont venus me dire : ce n'est pas normal ce nombre [elle fait référence à près de mille convives présentes], tu dois nous dire avec qui tu es. Je leur ai dit que je n'étais avec personne. » (24 août 2007).

Si Sanaa refuse de prendre publiquement position lors de la campagne électorale dans son quartier, c'est avant tout en raison de son succès associatif et des contraintes que lui impose son statut de bénéficiaire privilégiée de l'INDH. Mais, l'aspiration à la discrétion de Sanaa s'explique également par son expérience passée des campagnes électorales. Son engagement actif lors de la campagne pour les législatives de 2002, puis des communales de 2003 en faveur de deux candidats, s'est soldé par un double échec. Cela a mis Sanaa dans une position difficile vis-à-vis des membres de son association qu'elle avait entraînés dans le travail de campagne et à qui des emplois avaient été promis. Par ailleurs, son engagement a donné lieu à des rumeurs qui l'accusaient de s'être laissée acheter. Sanaa reconnaît avoir alors traversé «une période très difficile »⁴³.

Dans le précédent témoignage, Sanaa se réfère à un collectif indéfini, à travers l'usage de l'expression « les gens » (*al-nass*), et du pronom personnel à la troisième personne du pluriel (que j'ai souligné), pour insister sur le « contrôle » permanent qui pèse sur elle. Si ce collectif peut, dans un premier temps, être associé aux représentants locaux du pouvoir central ou aux responsables des différents partis politiques en compétition dans la circonscription, les explications de Sanaa (qui ne précisera jamais l'identité du « ils » auquel elle se réfère) semblent finalement faire allusion aux acteurs associatifs du quartier, susceptibles de vouloir la discréditer. Elle souligne la présence de ses concurrents associatifs, alors qu'« ils n'avaient pas été invités » à la fête de fin d'année qu'elle a organisée en juin. Ils auraient interprété la réussite de cette manifestation comme une démonstration de force, comme une mise en scène de sa capacité de mobilisation, destinée à faire monter les enchères auprès des différents candidats pour mieux permettre à Sanaa de monnayer ses services en temps de campagne.

Il semblerait que les autres acteurs associatifs aient été très satisfaits du désengagement électoral de Sanaa. Ainsi, Leila en profite pour mettre l'accent, en public, sur le manque de

⁴³ Elle a même dû vendre la voiture qu'elle avait acquise au moment de la campagne en 2002. Achat personnel (selon la version de Sanaa) ou cadeau du candidat (d'après ses concurrents), il n'était en tout cas plus possible pour elle de la garder.

sincérité et d'intégrité de cette dernière en présentant son refus d'entrer en campagne comme une défection: «Ou tu es en campagne ou tu ne l'es pas. Ça ne veut rien dire de participer de façon neutre !». Affichant un grand sourire, une autre actrice associative engagée en faveur du président de l'arrondissement résume à mon intention, en plein défilé de propagande, sans doute galvanisée par la ferveur de la foule et persuadée de la victoire de son champion : «Sanaa a complètement déconné » (*Sanaa keffratha*).

Les enjeux à l'œuvre en temps de campagne électorale permettent de repérer des formes de compétition et des rapports de force dans le champ associatif plus difficilement perceptibles, parce que euphémisés, à d'autres périodes⁴⁴. La concurrence entre acteurs associatifs est d'autant plus importante que le secteur paraît un levier de promotion sociale car il offre un statut, voire un emploi et qu'il permet d'élargir un capital relationnel. Il serait également un moyen d'accéder à des ressources publiques. Si celles-ci sont limitées, la mise en place de l'INDH a contribué à les étoffer, aiguisant ainsi les concurrences au niveau local.

Par ailleurs, l'exemple choisi montre que même en régime autoritaire, la campagne électorale constitue un moment d'incertitude et de redistribution des cartes, non seulement au niveau du champ politique institué, mais aussi au niveau du champ associatif. Puisque le fait de s'engager pour le « bon candidat » peut garantir un soutien matériel (indispensable) pour l'association, une porte d'accès à la prise de décision locale (à travers l' élu local soutenu) ou encore un soutien politique futur, le moment électoral, en ouvrant le champ aux alliances et négociations entre acteurs associatifs et politiques, permet à de nouveaux entrants de s'imposer sur la scène associative, mettant ainsi en péril la position hégémonique des « anciens ».

3.2.2- Soutenir son candidat dans l'ombre

Si Sanaa a choisi de ne pas s'impliquer publiquement dans la campagne, elle doit, pour préserver ses rapports privilégiés avec le président de l'arrondissement candidat aux législatives, faire preuve de loyauté envers lui. Elle opte ainsi pour des techniques indirectes de propagande. La plus grande partie de sa contribution s'effectue bien avant le début officiel de la campagne. Sanaa dispense son message en organisant diverses activités par le biais du centre qu'elle gère et de l'association qu'elle préside :

« Nous, notre campagne a commencé et s'est terminée il y a longtemps. Quand, par exemple, tu as une activité, une fête par exemple. Qui tu vas faire monter sur la scène pour parler ? Et qui tu vas remercier officiellement ? Le candidat que tu veux faire passer. Après la fête, tu vas voir les femmes présentes et tu leur dis : 'Alors, vous avez aimé ? Vous savez à qui vous devez ça ?'. Parfois, je le leur dis ouvertement. Je leur dis 'Vous devez tout ça à untel'. Maintenant, les gens qui me connaissent et qui sont dans nos classes savent pour qui je suis. À eux de faire leur calcul par la suite. » (25 août 2007).

⁴⁴ La concurrence entre acteurs associatifs n'apparaît pas seulement en temps de campagne électorale. La course aux subventions de l'INDH ou encore le processus de création de certains réseaux associatifs font ressortir de façon évidente cette même forme de compétition. À titre d'exemple, j'ai pu observer (en 2006 et 2007) deux tentatives différentes de création de réseau associatif féminin. Ces deux essais (l'un émanant d'un réseau associatif et l'autre d'une dirigeante associative locale) se sont soldés par un échec principalement lié aux conflits internes qui ont rapidement éclaté autour du partage du pouvoir au sein de chaque réseau.

Les cours d’alphabétisation et les formations que proposent son association et l’ONG pour laquelle elle travaille, et qui attirent un nombre important de bénéficiaires, offrent autant d’espaces propices à l’échange d’informations et à la propagande électorale «avant l’heure». Ses salariées constituent des relais (pré) électoraux importants :

« Par exemple, un cours d’éducation civique. Tu commences par expliquer à quoi sert l’élection. Puis, tu leur dis qu’il est important de réfléchir à qui elle va le plus bénéficier. Voir qui les aide le plus, qui travaille pour elles, et voter en fonction de ça. Elles comprennent alors de qui je parle. Parfois on le dit même directement. On dit : ‘Regardez X [le président de l’arrondissement], ce qu’il a fait, ce qu’il a rendu possible’. » (Zahra, salariée et membre du bureau exécutif de l’association présidée par Sanaa, 25 août 2007).

À la suite de ce travail de propagande en amont et en coulisses, Sanaa se montre très prudente durant la campagne électorale. Limitant ses sorties et esquivant les discussions politiques, elle prend soin de ne pas se rendre dans les deux bidonvilles où est concentrée l’essentiel de sa clientèle associative. Aussi le succès associatif peut-il exiger un repli de l’espace public en période de campagne. La publicité feutrée à laquelle a recours Sanaa pour exprimer son soutien au président de l’arrondissement montre cependant que le temps de la propagande ne se réduit pas (toujours) à la période définie légalement : lorsqu’elle passe par le champ associatif, la séduction politique permet d’élargir sensiblement les limites temporelles de la campagne, de les rendre plus élastiques.

Ni Leïla ni Sanaa ne sont (encore) candidates, mais leur stratégie différenciée de propagande rappelle la distinction faite par Stéphane Latte et Éric Fassin (2005 : 232) dans une analyse sur les élections municipales françaises de 2001 entre les élues candidates sortantes, qui « avancent masquées » dans la campagne, préférant traiter en secret, et les « nouvelles entrantes » qui « multiplient les occasions de se faire connaître, de se « montrer », d’afficher leur conviction ». Les deux auteurs expliquent cette différence par le fait que les premières essaient de consolider leur position au gré des alliances qui se négocient en coulisses, alors que les secondes misent plutôt sur l’affichage public et agressif de leur investissement et de l’intensité de leur engagement. Ainsi, Sanaa préfère ne pas risquer de compromettre sa position privilégiée au sein de son quartier et reste dans l’ombre en optant pour une forme de soutien très discrète au candidat de son choix. Leïla, nouvelle entrante, met ouvertement en scène son soutien électoral, afin de s’imposer (de faire sa place) sur la scène publique de son quartier.

3.3- Observation et moralisation de la campagne : un engagement alternatif ?

Le mode de participation de Meriem, qui peine à s’imposer dans le milieu associatif, contraste avec ces deux premiers cas de figure. Enseignante en modélisme⁴⁵, Meriem (46 ans) est au chômage depuis plusieurs années et vit avec sa fille dans un logement social. Elle est très active depuis les années 1980 dans la gestion communautaire informelle de son quartier, à travers l’organisation de campagnes de nettoyage collectif ou la protestation contre la

⁴⁵ Métier lié à la confection et consistant, par exemple, à créer un patron à partir du croquis du styliste.

construction d'un souk (marché), par exemple. Ce n'est qu'en 2003 qu'elle a rejoint le milieu associatif de façon formelle en devenant vice-présidente de l'amicale de son quartier. Chargée de représenter les intérêts des habitants auprès des autorités locales, elle est placée par sa fonction dans une position toujours conflictuelle avec le président de son arrondissement.

Depuis 2007, elle est également vice-présidente d'une association sociale et culturelle, dédiée à la formation en arts plastiques et en couture, qui a bénéficié en 2005 d'un partenariat avec une entreprise, dans le cadre des forums organisés par le RÉSAQ et en 2007 d'un financement dans le cadre de l'INDH. En réponse au lancement de cette Initiative, Meriem a d'ailleurs créé depuis 2006 sa propre association pour proposer des formations de couture et de modélisme. Affirmant n'avoir confiance en aucun candidat et en aucun parti, elle choisit de ne pas soutenir de liste en 2007 et opte pour l'observation électorale organisée par le Collectif associatif⁴⁶. C'est pourtant la première fois depuis son engagement associatif que Meriem refuse de se mobiliser pour un candidat en période de campagne.

3.3.1- Le prix de la (mauvaise) expérience

Les dirigeantes rencontrées sont nombreuses à avoir déjà participé à des campagnes avant 2007. Elles gardent souvent de leur expérience de propagande un sentiment de frustration prononcé. Leurs témoignages disent leurs espoirs déçus par des candidats qui montrent leur « vrai » visage après leur victoire et ne respectent pas leurs promesses et par des campagnes qui s'avèrent parfois violentes. Meriem est particulièrement amère et désabusée quant à ses précédents engagements : à plusieurs reprises, lors des consultations communales de 1983 et 1992, ainsi que lors des législatives de 2002, elle a soutenu des candidats qui lui ont promis un emploi sans jamais tenir parole.

Ce n'est pas faute de sollicitations que Meriem a choisi d'être observatrice des élections : plusieurs formations politiques (l'Istiqlal, les Forces citoyennes et l'Alliance des libertés) l'auraient en effet contactée pour bénéficier de ses services. Les interactions que j'ai pu observer entre Meriem et ses voisins et amis, à défaut de prouver l'intérêt effectif de ces partis pour elle, laissent à penser qu'elle dispose de ressources propres à susciter l'intérêt des candidats. Les personnes qu'elle rencontre dans le quartier, au fil de nos promenades, semblent surprises de son refus de s'engager au côté d'un candidat. Elles paraissent d'autant moins comprendre son refus de « travailler » pendant la campagne que Meriem est au chômage depuis plusieurs années et pourrait aisément monnayer son expérience de campagne, ainsi que sa popularité à l'échelle du quartier, basée sur une clientèle associative grandissante.

Lorsqu'elle m'explique son choix, Meriem prend soin de préciser qu'elle n'a jamais cherché uniquement son « intérêt personnel » (*al-maslaha al-khassa*) en s'impliquant dans les élections, mais qu'elle a toujours appuyé le candidat le plus à même « d'améliorer les conditions de vie dans le quartier ». De ce point de vue-là non plus, les candidats n'ont pas tenu parole. Refuser de s'engager en 2007, c'est aussi une façon de préserver ses chances de se présenter elle-même aux élections communales en 2009, pour commencer vraiment à

⁴⁶ Le Collectif associatif pour l'observation des élections est un groupement d'associations marocaines qui a organisé l'observation des élections de septembre 2007 grâce à 3000 observateurs bénévoles précédemment formés. Voir l'article de Frédéric Vairel, dans le présent ouvrage, (chapitre 8).

«faire changer les choses » (*n-ghayyer al-wad 'iyya*).

Elle cherche à adopter une attitude cohérente, sur le long terme. Plutôt que de soutenir un candidat en 2007, puis d'obtenir une meilleure offre et donc de changer de parti en 2009, au risque de se voir traiter d'opportuniste par les habitants du quartier, Meriem préfère rester en retrait. Aucun parti ne répond finalement aux trois critères du « bon parti » qu'elle a fixés : être un « parti d'idées » auquel elle puisse s'identifier et qu'elle puisse vouloir représenter ; lui garantir une investiture en 2009 ; être suffisamment bien implanté dans le quartier pour lui permettre de remporter les élections locales.

3.3.2- Positionnement alternatif : moralisation de la vie publique

Meriem opte donc finalement, après une journée de formation où on lui a surtout appris à remplir les fiches de signalement d'irrégularités électorales, pour une forme d'engagement alternatif et bénévole en participant à l'observation de la campagne électorale et du scrutin organisée par le Collectif associatif (Meriem met bien l'accent sur le fait qu'elle ne reçoit même pas de compensation financière pour payer ses déplacements). Elle a été contactée par l'intermédiaire d'une amie, membre de l'association de quartier chargée de coordonner le travail du Collectif au niveau de l'arrondissement.

Tout au long de la période de campagne, son activité principale a consisté à sillonner les rues de son quartier, en quête d'irrégularités à signaler. Elle vérifie que les affiches des partis sont bien collées dans l'espace qui leur est réservé, s'installe dans les locaux de campagne des partis pour observer ce qui s'y déroule et tente de rassembler un maximum d'informations sur le déroulement de la propagande auprès de ses voisins et connaissances :

« Hier, j'ai appris qu'un candidat est venu distribuer de l'argent pendant un enterrement, alors qu'il ne connaissait même pas les gens. »

Elle profite de sa notoriété au sein du quartier pour parler aux jeunes «mercenaires électoraux» qui travaillent pour les partis et pour se renseigner auprès des habitants du quartier qu'elle représente dans l'Amicale. Elle s'adonne également à un exercice de moralisation de la vie électorale, expliquant aux courtiers et distributeurs de tracts qu'ils doivent être, avant tout, convaincus par le parti et le candidat qu'ils soutiennent. En leur posant des questions précises sur le programme des partis et sur les candidats, elle se plaît à les mettre mal à l'aise et à leur montrer que leur soutien n'est ni solide (« Je leur montre qu'ils ne savent rien sur le parti qu'ils disent soutenir ») ni sincère (« C'est juste une question d'argent »).

La posture d'observatrice électorale que Meriem privilégie en 2007, d'une part, lui permet de rester présente et visible sur la scène publique et politique de son quartier ; d'autre part, son refus de prendre une position partisane la place en quelque sorte «au-dessus» des acteurs associatifs impliqués dans la mêlée électorale. Le caractère bénévole de son engagement traduit à lui seul la « noblesse » et « l'intégrité » de ses motivations⁴⁷. Davantage que

⁴⁷ Ou comme le formule très précisément Martine Barthélémy (2000 : 199) : « L'arme symbolique du bénévolat procure dignité (par opposition à la politique) et respectabilité (défense de l'intérêt général), tout en s'attachant à satisfaire des intérêts particuliers ».

l'engagement partisan, l'observation électorale permettrait ainsi de s'imposer sur le plan associatif et, éventuellement, à plus long terme sur le plan politique. Elle lui permet de garder toutes ses options ouvertes en attendant les résultats du scrutin. Sans prendre parti, Meriem reste visible et présente dans les deux champs. Pourtant, il faut signaler en même temps que cette forme de participation s'effectue sur un mode particulièrement dominé, reproduisant par là ses engagements électoraux précédents. N'étant ni membre dirigeant du Collectif ni formatrice, elle n'a aucun accès aux ressources symboliques et économiques liées à cette Initiative.

Conclusion

Les trois dirigeantes associatives sur lesquelles nous avons axé ce travail se distinguent dans leur manière de s'engager dans la campagne électorale marocaine en 2007. Leïla qui émerge sur la scène associative de son quartier, soutient ouvertement et avec force théâtralité le candidat qui lui a permis d'exister dans le champ de la « société civile » et grâce auquel elle espère pouvoir poursuivre sa trajectoire ascendante. Sanaa qui a fait ses preuves comme acteur associatif local, fait campagne dans l'ombre. Le positionnement de Meriem qui peine à s'imposer en milieu associatif, contraste avec celui des deux premières. Bien que sollicitée par plusieurs listes, elle ne dispose d'aucun allié politique de poids avant le début de la campagne et opte pour un rôle d'observatrice électorale qui lui permet de rester visible tout en préservant sa légitimité d'acteur social.

Les trois profils se rejoignent pourtant sur un point essentiel : malgré leur volonté de se présenter comme des acteurs indépendants du champ politique institué, Leïla, Sanaa et Meriem finissent par se positionner et par s'engager dans le jeu électoral pour continuer à exister dans le champ associatif en dehors de la période de campagne. Celle-ci constitue donc un moment privilégié d'analyse, dans le sens où elle met en évidence la double dépendance à laquelle sont soumis les acteurs des deux champs. D'une part, les acteurs associatifs dépendent de financements en partie accordés ou facilités par les élus locaux. À cet égard, l'INDH apparaît comme un instrument de domestication d'un champ « micro-associatif » en pleine expansion et difficilement contrôlable. Les enjeux financiers introduits par l'INDH tendent à dupliquer dans le champ associatif les rapports de force qui organisent le champ politique local. D'autre part, les élus locaux dépendent des relais associatifs qu'ils utilisent pour asseoir leur légitimité à l'échelle des territoires des quartiers. Les implications de cette double dépendance montrent que les processus décrits ne sont pas univoques, et s'inscrivent dans des configurations locales spécifiques.

Le moment électoral permet également de porter un autre regard sur les motivations des acteurs associatifs. Alors qu'en dehors des campagnes électorales, ils mettent en avant le caractère désintéressé de leur engagement, certains calculs et choix effectués au moment des élections tendent à montrer que le champ des associations de quartier est considéré comme une « antichambre » du champ politique local, où certains acteurs en manque de ressources peuvent se forger une notabilité sociale (se nourrissant d'un capital associatif) convertible en légitimité politique. Bien que l'entrée en scène de ces acteurs associatifs pendant la campagne

électorale de 2007 ne contribue pas directement à un renouvellement des élites politiques, leur(s) engagement(s) en campagne semble(nt) asseoir de premières bases en vue de la campagne municipale à venir. Dans la perspective des élections locales de 2009, on peut donc supposer que l'entrée éventuelle de ces nouveaux acteurs dans la compétition électorale pourra renouveler les logiques de fonctionnement et les rapports de force entre et au sein de ces deux champs.

Bibliographie

ABDELRAHMAN Maha, 2004, *Civil Society Exposed. The Politics of NGOs in Egypt*, Le Caire, American University in Cairo Press.

ABOUHANI Adelghani, 2006a, « États, systèmes municipaux et pouvoirs locaux dans le monde arabe », in Abdelghani Aboughani (dir.), *Pouvoirs locaux et systèmes municipaux dans le monde arabe*, Rabat, Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU)m Centre Robert Schuman pour les études avancées, p. 9-28.

ABOUHANI Adelghani, 2006b, « Les nouvelles élites urbaines : le rôle des notables et des cadres associatifs dans le système politico-administratif local », in A. Aboughani (dir.), *Pouvoirs locaux et systèmes municipaux dans le monde arabe*, Rabat, INAU, Centre Robert Schuman pour les études avancées, p. 55-74.

AMEUR Mohammed, 1999, « Les associations de quartier, nouveaux acteurs en milieu urbain marocain », in Pierre Signoles, Galila El Kadi et Rachid Sidi Boumedine, *L'Urbain dans le monde arabe : politique, instruments et acteurs*, Paris, CNRS Éditions, p.339-354.

BARTHÉLÉMY Martine, 2000, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

BENNANI-CHRAÏBI Mounia, 2003, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca. Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », in Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, p.293-352.

BENNANI-CHRAÏBI Mounia, 2004, « Représenter et mobiliser dans l'élection législative au Maroc », in Mounia Bennani-Chraïbi, Myriam Catusseet Jean- Claude Santucci (dir.), *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc. Les législatives 2002*, Paris, Karthala, Aix-en-Provence, IREMAM, p.15-53.

BRAUD Philippe, 1980, *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF. BRIQUET Jean-Louis, 1999, « Des amitiés paradoxales. Échanges intéressés et morale du désintéressement dans les relations de clientèle », *Politix*, vol. 12, n° 45, p.7-20.

- CAMAU Michel, 2002, « Sociétés civiles “réelles” et téléologie de la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 2, p.213-232.
- CARAPICO Sheila, 1998, *Civil Society in Yemen. The Political Economy of Activism in Modern Arabia*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CATUSSE Myriam, 2002a, « Le charme discret de la société civile. Ressorts politiques de la formation d'un groupe dans le Maroc “ajusté” », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 2, été, p.297-318.
- CATUSSE Myriam, 2002b, « Affaires, scandales et urnes de verre à Casablanca. Les ambiguïtés de la démocratie locale à l'ère de la bonne gouvernance », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS Éditions, p.279-306.
- DENŒUX Guilain et GATEAU Laurent, 1995, « L'essor des associations au Maroc : à la recherche de la citoyenneté ? », *Monde arabe. Maghreb-Machrek*, n°150, octobre-décembre, p.19-39.
- DULONG Delphine et Lévêque Sandrine, 2002, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol. 15, n° 60, p.81-111.
- DULONG Delphine et Matonti Frédérique, 2005, « L'indépassable “féminité”. La mise en récit des femmes en campagne », in Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales : le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, p.281-303.
- ENHAILI Aziz, 2006, « Femmes, développement humain et participation politique au Maroc », *MERIA*, Journal d'étude des relations internationales au Moyen-Orient, vol. 1, n° 1, juillet, <http://meria.idc.ac.il/journal-fr/2006>.
- FRETEL Julien et LAGROYE Jacques, 2005, « Faire avec ce qu'on a : les élections municipales à Rouen », in Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales : le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, p.15-36.
- GEISSER Vincent, KARAM Karam et VAIREL Frédéric, 2006, « Espaces du politique. Mobilisations et protestations », in Élisabeth Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Éditions Armand Colin, p.193-213.
- GOIRAND Camille, 1998, « Clientélisme et politisation populaire à Rio de Janeiro », in Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, p.111-144.
- GUIONNET Christine, 2005, « “La politique autrement” à Rennes entre récurrences et réinventions », in Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales : le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, p.117-143.
- HIRST Paul, 1994, *Associative Democracy. New Forms of Economic and Social Governance*, Cambridge, Polity Press.

- IRAKI Aziz, 2005, « Du renouvellement des élites urbaines au Maroc. Élités urbaines, territoire et système politique local », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, p.81-95.
- KARAM Karam, 2006, *Le mouvement civil au Liban, Revendications, protestations et mobilisations associatives dans l'après-guerre*, Paris : Aix-en-Provence, Éditions Karthala, IREMAM.
- KHROUZ Driss, 2008, "A dynamic civil society", *Journal of Democracy*, vol. 19, n° 1, janvier, p.42-49.
- LATTE Stéphane et FASSIN Éric, 2005, « La Galette des reines : femmes en campagne à Auxerre », in Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorale : le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, p.219-240.
- LAVILLE Jean-Louis, Sainsaulieu Renaud (dir.), 1997, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer.
- MAROC, Secrétariat d'État auprès du ministère de l'Éducation nationale, 2006, *Alphabétisations et éducation non formelle. Bilan des adultes au Maroc : bilan 2005-2006*, [http ://41.248.242.215/doc/bilan2006/bilan2006fr.pdf](http://41.248.242.215/doc/bilan2006/bilan2006fr.pdf)
- MATHIOT Pierre, 2005, «Faire la liste : entre règles du jeu et jeux avec les règles», in Jacques Lagroye, Patrick Lehingue, Frédéric Sawicki (dir.), *Les mobilisations électorales municipales*, Paris, PUF, p.89-105.
- MIQUET-MARTY François, 1997, « Les agents électoraux. La naissance d'un rôle politique dans la deuxième moitié du XIXe siècle », *Politix*, vol. 10, n° 38, p.47-62.
- MOHSEN-FINAN Khadija, 2005, « Maroc : l'émergence de l'islamisme sur la scène politique », *Politique étrangère*, 1er trim., printemps, p.73-84.
- MOUGENOT Jean, 2007, « Faire » la proximité par la participation ? *Le cas du Réseau des associations de quartier de Casablanca (le Résaq)*. Mémoire de recherche de l'Institut d'études politiques de Toulouse, année 2006-2007.
- OFFERLÉ Michel, 1998, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Éditions Montchrestien.
- ROQUE Maria Angels, 2004, « Clés politiques et sociologiques de la société civile au Maroc », in Maria Angels Roque (dir.), *La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement*, Paris, Publisud, IE Med, Socheppress, p.19-79.
- RUDOLF Florence, 2003, «La participation au piège de l'enrôlement », *Espaces et Sociétés*, n°112, p.133-153.
- RUI Sandrine et VILLECHAISE-DUPONT Agnès, 2005, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, 4e trim., n° 123, p.21-36.
- SAYIGH Rosemary, 2003, "Arab women's movements : late subject of history", *Al-Raida Magazine*, vol. 20, n° 100, hiver, p.4-9.

SIGNOLES Aude, 2006, « Réformes de l'État et transformation de l'action publique. Analyses par les politiques publiques », in Élisabeth Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Éditions Armand Colin, p.239-261.

ZAKI Lamia, 2004, « Deux candidats en campagne : formes de propagande et répertoire de légitimation politique au bidonville », in MouniaBennani-Chraïbi, Myriam Catusse et Jean-Claude Santucci (dir.), *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc. Les législatives 2002*, Paris, Karthala, Aix-en-Provence, IREMAM, p.187-235.

ZAKI Lamia, 2005, *Pratiques politiques au bidonville, Casablanca (2000-2005)*, thèse en science politique soutenue en décembre 2005 à l'Institut d'études politique (IEP) de Paris.